

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : RTE
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	Adrien FREYBURGER
Adresse : N° 8	Rue de Versigny
Commune :	Villers-lès-Nancy
Code postal :	54600
Nature des activités :	Exploiter, maintenir et développer le réseau électrique des lignes à hautes et très hautes tensions
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Falco tinnunculus</i> <i>Faucon crécerelle</i>	6 nids de corvidés occupés par des Faucons Crécerelles ont été identifiés lors du diagnostic opéré en 2024.
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : *La liaison sera souterraine Brienne - Creney à 63 000 volts est une principale de la ligne implantée en 1939 Creney - Saint-Dizier à 63 000 volts. Le remplacement des câbles et d'une majorité des supports doit être opéré afin de maintenir ses fonctionnalités en termes de performance et de sécurité.*

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser : *Déplacement puis remise en place des nids sur le pylône initial ou dans une situation analogue sur le nouveau support*

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : *écologue - BTS GPN et Bac +5 en Aménagement du territoire et environnement*

Formation continue en biologie animale Préciser : *écologue - Consultant naturaliste dans d'expérience professionnelle dans le conservatoire Botanique National du Bassin Parisien*

Autre formation Préciser : *Personnel RTE habilité à travailler sur les lignes haute tension*

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : *entre le 29 septembre et le 23 décembre 2025*
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : *Grand Est*

Départements : *Aube (10)*

Cantons : *Brienne-le-Château*

Communes : *Mobins-sur-Aube, Longpools, Basnay-l'Hôpital, Parthenay-lès-Basny*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : *Remise en place des nids*

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

G. Jasser joint

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : */*

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *un reportage photographique sera réalisé au moment de l'enlèvement des nids et lors de leur remise en place afin d'alimenter le compte rendu qui sera transmis à la DREAL Grand Est à l'issue de la mise en œuvre de cette mesure.*

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *Villers-lès-Nancy*
le *14/05/2025*
Votre signature *[Signature]*